



Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance extraordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes pour l'adoption du budget municipal pour l'année 2025, tenue le 10 décembre 2024 à 19h00, au bureau municipal.

La rencontre est ouverte au public et sont présents, son Honneur le maire Corey Spence et les conseillers Mariette Sallafranque, Ivan Schryer, Nancy McGuire, Brian Adam et Robert Chafé.

Conseiller Patrick Fleming est présent par vidéoconférence.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la séance**

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h00.

2. **Présence**

Tous présents.

3. **Enregistrement de la séance**

La réunion en cours est en cours d'enregistrement audio.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. **Déclaration de Conflit d'intérêts**

Aucune.

6. **Déclaration du maire**

Le maire fait sa déclaration.

7. **Présentation du budget 2025**

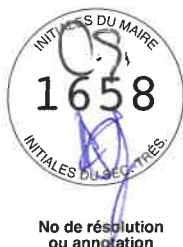
Le conseiller Adam, président du comité d'administration, présente le budget et résume les changements.

La répartition des revenus et des dépenses pour l'année 2025.

DÉPENSES

Administration générale	1,056,425
Sécurité publique	536,019
Transport et voirie	1,026,140
Environnement	591,741
Santé et bien-être	21 960
Urbanisme	242,111
Activités récréatives et culturelles	177,520
Coûts de financement	151,012
Immobilisations	658,930
Remboursement de la dette	369,250
TOTAL	4 831,108

197-24/12



REVENUS

Taxes foncières	3 275,818
Subventions tenant lieu de taxes	131,355
Transferts	1 089,150
Services rendus	54,985
Évaluation des droits	152,000
Intérêt	25,000
Autres revenus	77,000
<u>Affectation excédentaire</u>	<u>25,800</u>
TOTAL	4 831,108

8. Questions des membres du Conseil

Aucune.

9. Adoption du Budget

198-24/12

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, que le budget 2025 soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

10. Questions du public

Aucune.

11. Clôture de la séance

199-24/12

Proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par la conseillère McGuire, que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2025, soit levée à 19h10.

Adopté


Directrice générale / Greffière-trésorière


Maire

Je, *Corey Spence, maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.